

Concertation des artistes-auteur·ices de Nouvelle-Aquitaine

Synthèse

Myrha Morvan-Dutreuil

Avec les photographies de Anne-Laure Boyer

Département des Landes

Rencontre organisée par Sabine Delcour et Guillaume Hillairet

Garein, le 17 avril 2025

Avec le soutien de la Mairie de Garein

La forêt d'art contemporain, Parcc, centre d'art à Labenne
le service culture du Département des Landes

*Cette action s'inscrit dans le contrat de filière arts plastiques et visuels 2023 - 2026
porté par le Ministère de la Culture - DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine
et Astre, réseau régional arts plastiques et visuels.*

Introduction

- Présentations
- Objectifs de la journée

Le contrat de filière

- Définition d'un contrat de filière
- Enjeux pour les artistes
- Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026
- Les objectifs du contrat en trois axes

Propositions des artistes à la lecture des axes

- Reconnaissance du travail artistique
- Accompagnement des parcours
- Outils professionnels
- Lien avec les collectivités, le public et les autres secteurs
- Transitions sociales, écologiques et inclusivité

Échanges et propositions sur les formes de représentation

- Ce qui rassemble
- Propositions concrètes et partagées
- Spécificités de chaque groupe
- Abrégé des propositions et coordonnées des référentes locales

Annexes

- Le bloc-notes
- Post-its
- Groupes



Les participant·es, après l'auberge espagnole, devant *Les ateliers de la forêt* à Garein

42 participants
32 artistes
11 structures

Introduction



Les participant-es lors des présentations de la matinée, dans les locaux de l'agence d'architecture SLK

Présentations

Nous travaillons, depuis un an, sous la forme d'un groupe informel d'une quinzaine d'artistes à l'élaboration de cette concertation. Celle-ci a pour objectif de construire une représentation des artistes au sein du prochain contrat de filière. Elle se déploie dans les 12 départements de la région Nouvelle-Aquitaine, sur les années 2025 et 2026.

Objectifs de la journée

Cette journée a pour objectif de faire émerger les formes de représentations souhaitées par les artistes du département pour siéger dans le contrat de filière 2027-2030. Cela passe par la compréhension du contrat de filière actuel, l'identification des dynamiques sur le territoire, des temps de discussion partagés, la mise en commun des idées et repérer des artistes relais.

Le contrat de filière



Définition d'un contrat de filière

C'est un contrat dans lequel l'État, la Région et les professionnel·les du terrain s'accordent sur une politique culturelle régionale : Comment ensemble voulons-nous soutenir, structurer et développer le secteur des arts visuels, dans notre région ? Depuis quels enjeux axerons-nous les actions et financements ? C'est un outil pour avancer dans une même direction, au niveau régional.

Enjeux pour les artistes

Jusqu'à présent les artistes n'ont pas siégé au contrat de filière. Seules les structures (diffuseurs, ...) et les administrateur·ices se retrouvaient pour l'écrire. En participant on espère des financements plus adaptés aux besoins locaux, et une meilleure compréhension entre administrateur·ices, structures culturelles et artistes de nos pratiques et besoins respectifs.

Lecture du contrat de filière arts visuels 2023-2026

Les principes fondateurs :

La liberté de l'expression artistique et les droits culturels des personnes

Un modèle économique non fondé sur la rentabilité

L'équité territoriale

La solidarité entre les acteur·ices

L'horizontalité des relations entre tou·tes les acteur·ices

Une culture de travail commune respectant les conditions socioéconomiques de chacun·e et impliquant tous·tes les acteur·ices

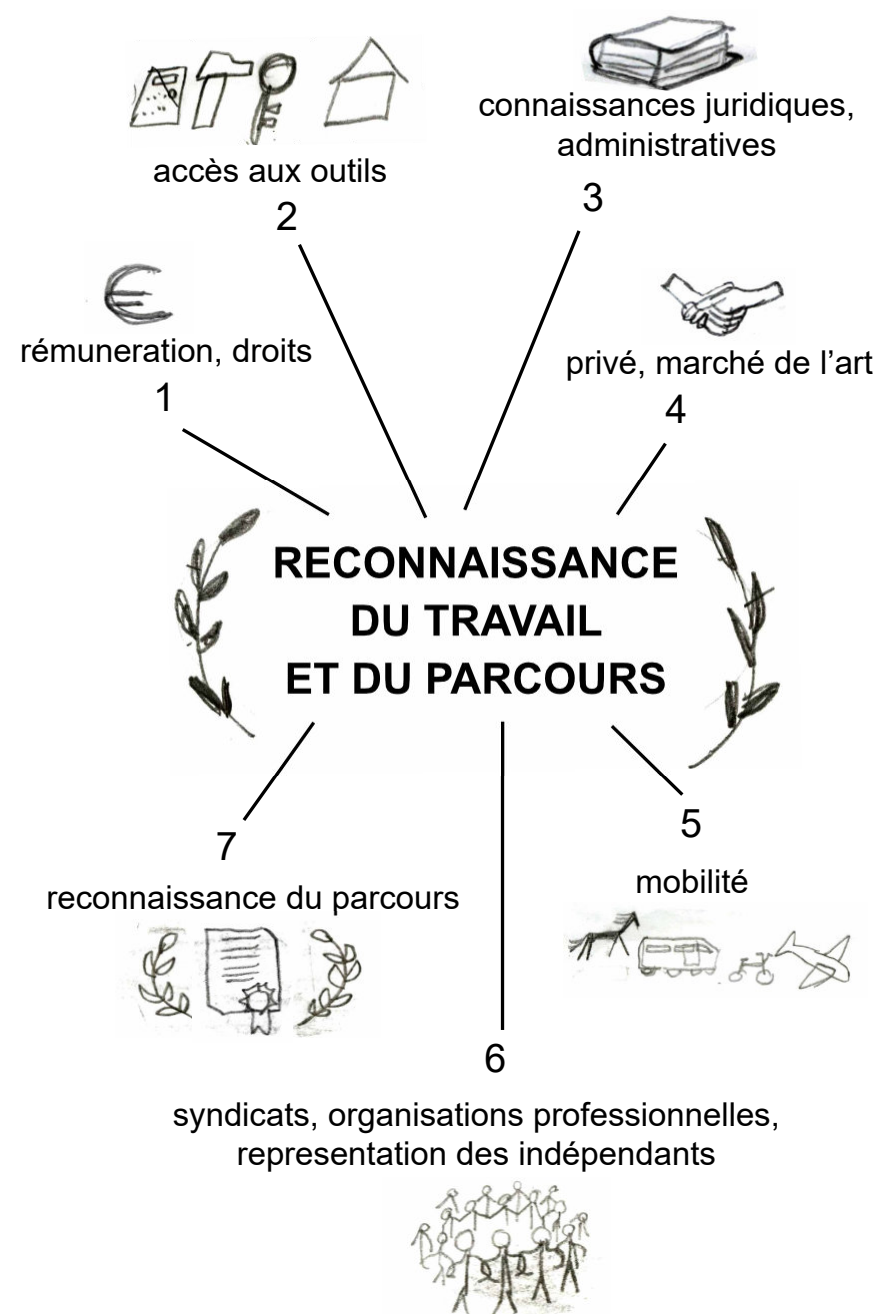
Le droit à l'expérimentation

L'évaluation des actions et des dispositifs menés

Des stratégies de résilience intégrant la transition écologique



Les objectifs du contrat en trois axes



1. Reconnaissance du travail artistique et amélioration des conditions professionnelles :

La consolidation de la rémunération artistique et le respect des droits des artistes

L'accès des artistes aux outils de professionnalité

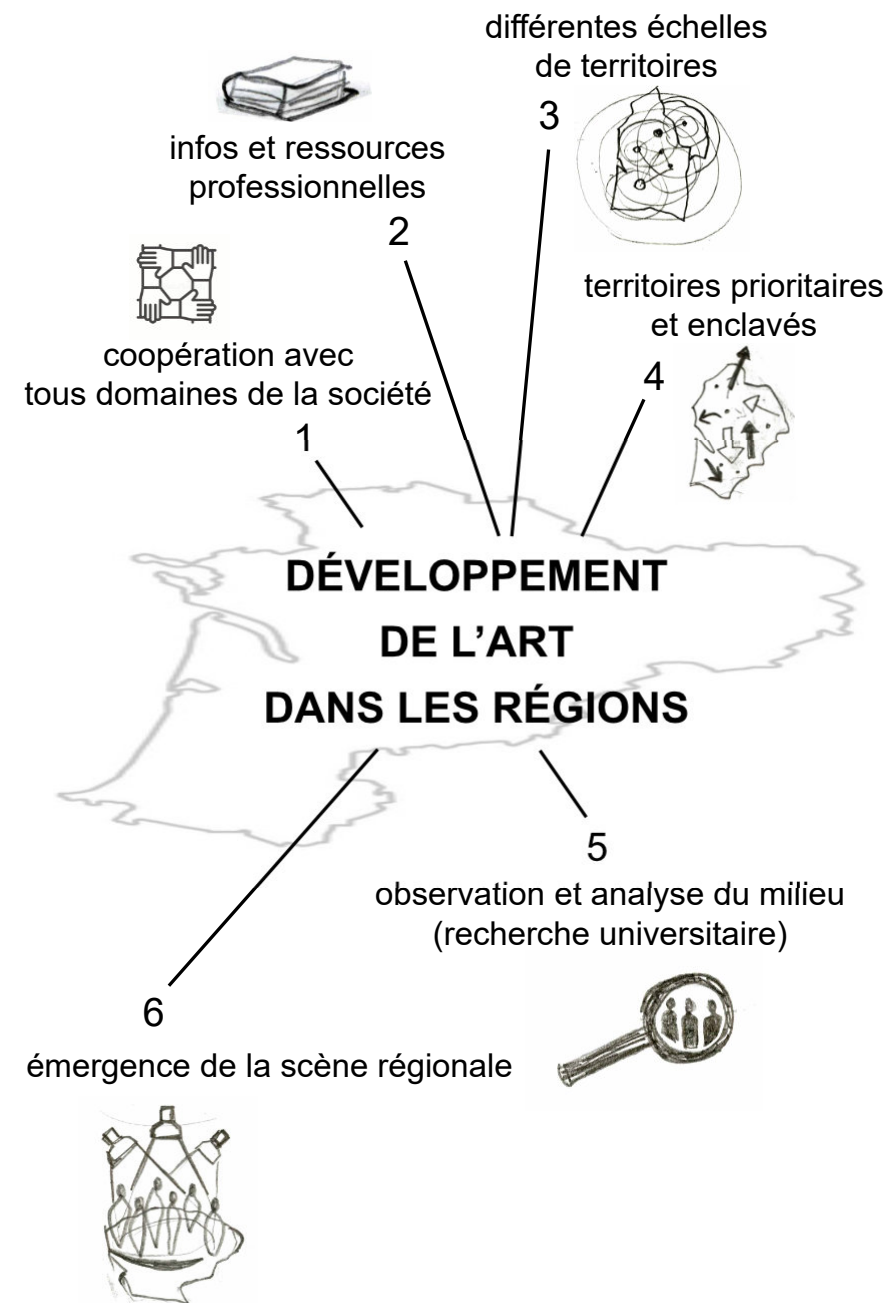
Une connaissance partagée par tous·tes les acteur·ices de l'environnement administratif et juridique lié au travail de la création

Le développement de collaborations avec les acteur·ices du secteur privé et du marché de l'art

Le soutien à la mobilité régionale, nationale et internationale

La représentation professionnelle régionale des artistes auteur·ices et des indépendant·es

La reconnaissance et la consolidation des parcours professionnels pour l'ensemble des métiers de la filière



2. Le développement artistique et culturel dans les territoires de la région :

Coopération entre les acteur·ices de la filière et avec les autres secteurs d'activités

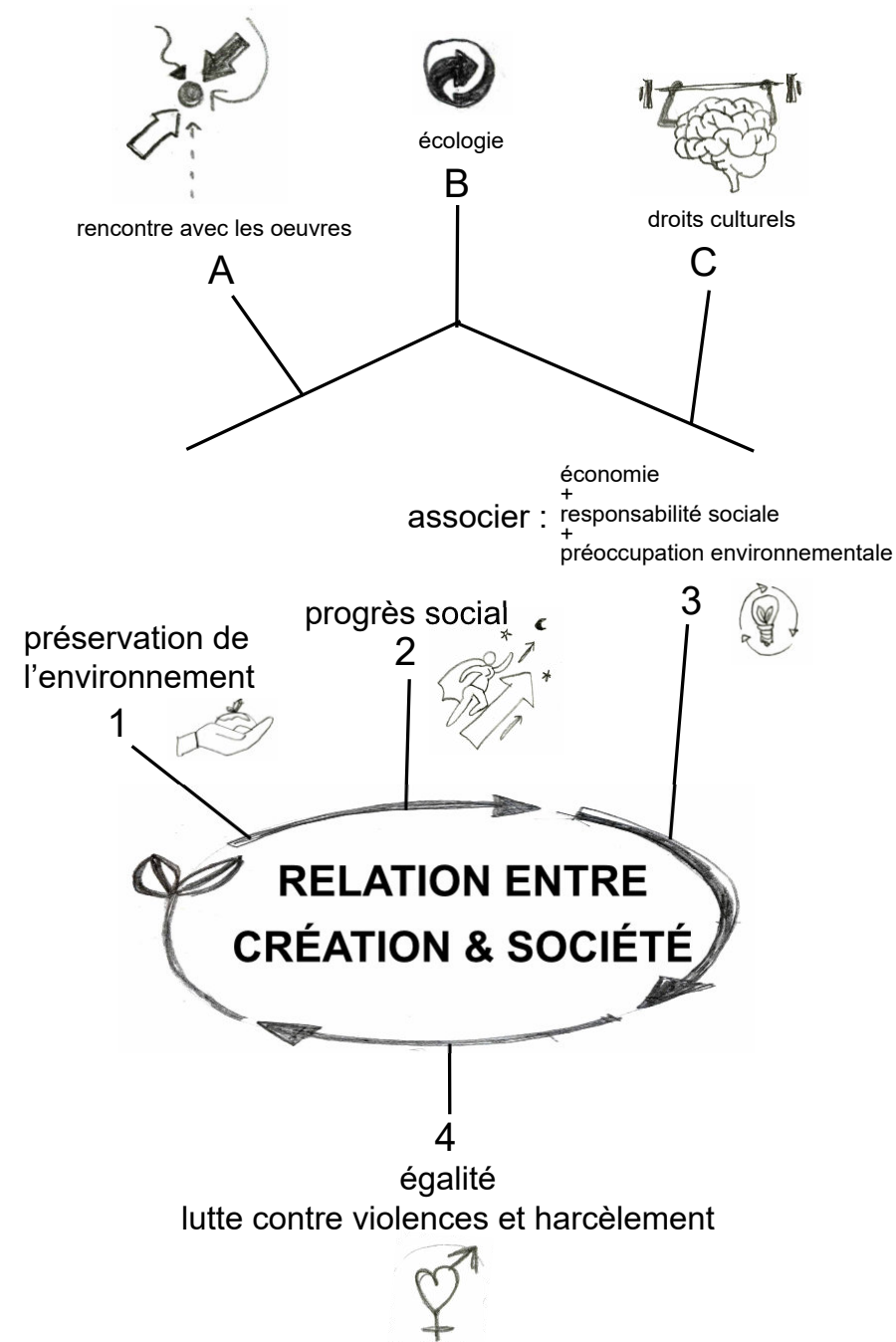
Accès équitable à l'information et aux ressources professionnelles

Meilleure prise en compte du secteur à différentes échelles de collectivités territoriales et dans le développement local

Attention particulière portée aux territoires considérés comme prioritaires ou enclavés

Appui à l'observation de la filière et à la recherche universitaire

Soutien à l'émergence d'une scène régionale des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine



3. Accès équitable à l'information et accompagnement des parcours :

Prise en compte sur le long terme de la rareté des ressources naturelles et de la préservation de l'environnement

Prise en compte de la nécessité du progrès social

Association de la pérennité économique avec la responsabilité sociale et la préoccupation environnementale

Respect de l'égalité entre les sexes et lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels

Propositions des artistes à la lecture des axes du contrat de filière

Reconnaissance du travail artistique



Des participantes collent leurs propositions concernant la reconnaissance du travail et du parcours

- Création d'un système de compensation (continuité des revenus) inspiré du régime des intermittents du spectacle.
- Application systématique du référentiel de rémunération Astre par tous les acteurs publics et privés – voir une inscription dans la loi.
- Accès facilité aux droits d'auteur, avec une gestion équivalente à la SACEM.
- Reconnaissance du statut d'artiste-auteur·ices par France Travail et considération du temps réel de travail : recherche, création, production, médiation, montage, déplacements.
- Création de soutiens directs par les collectivités/ départements (ex : appel à projets simplifié).
- Intégrer systématiquement un rappel des droits des artistes dans les documents contractuels.

Accompagnement des parcours

- Ouverture de bureaux d'information artistiques départementaux, permettant :
 - Un accompagnement professionnel : coaching, lecture de portfolio, aides aux candidatures
 - Un soutien spécifique aux artistes éloigné·es des codes institutionnels (langage administratif, format des dossiers, etc.), avec commissions de repérage ou accompagnement dédié
 - L'intégration des artistes autodidactes dans les dispositifs publics, subventions et rémunérations
- Création d'un site ressource départemental clair et actualisé (informations juridiques, modèles de contrats, appels à projets, contacts utiles, etc.)
- Référent·e local·e identifiable, faisant le lien entre artistes et dispositifs (questions juridiques, administratives), ainsi que la mise en réseau (collaborateur·ices, diffuseur·euses...)
- Marrainage/parrainage entre artistes confirmé·es et débutant·es
- Rencontres régulières entre les artistes du département

Outils professionnels

- Création d'un répertoire local d'artistes avec informations sur leurs pratiques, leur présence sur le territoire, etc
- Développement d'ateliers gratuits ou à faible coût, avec aides pour l'accès (location, acquisition) et non seulement pour l'aménagement
- Soutien à la création d'ateliers partagés, y compris hors des grandes villes, en lien avec des bâtiments vacants ou publics (ex : baux spécifiques, gratuité partielle)
- Mise en place de systèmes d'échange locaux (matériaux, outils) pour lutter contre le gaspillage et favoriser la mutualisation
- Aide directe ou tarifs préférentiels pour le transport des œuvres et des artistes (local, national, international)
- Développement de « home-exchange » entre artistes pour faciliter les déplacements et échanges inter-territoriaux
- Résidences gérées par les artistes elleux-mêmes



Une participante lit les propositions pour répondre aux objectifs du contrat de filière

Lien avec les collectivités, le public et les autres secteurs

- Organisation de rencontres régulières entre artistes et élu·es, voir des marrainages-parrainages entre elleux, pour favoriser la compréhension mutuelle
- Campagnes de sensibilisation à la valeur sociale de l'art
- Création d'un festival régional itinérant valorisant la scène artistique locale (tout médium, style, génération)
- Partenariats avec des entreprises locales, écoles, CFA, lycées professionnels, universités, structures sociales, etc.
- Soutien aux artistes dans les déserts culturels, avec gratuité de certaines offres et aides renforcées à la diffusion, sur le long terme
- Résidences et expositions sur le territoire, destinés aux artistes locaux

Transitions sociales, écologiques et inclusivité

- Des résidences ou projets artistiques liés à la transition écologique financés par le ministère de l'Ecologie
- Formations aux pratiques artistiques éco-responsables, labels et prix de l'éco-conception
- Création d'espaces d'exposition et d'ateliers dans des réserves naturelles, en lien avec les acteurs de l'environnement
- Intégration des personnes en situation de handicap dans les politiques culturelles (accessibilité, représentation, accompagnement)
- Réflexion publique sur l'impact de l'intelligence artificielle dans la création artistique
- Meilleure prise en compte de la parentalité, notamment pour les mères artistes (résidences avec accueil enfant, adaptation des formats)
- Création de lieux éphémères de rencontre entre artistes et publics, dans l'espace public ou des lieux inattendus
- Extension du pass culture à tous les publics, et accès à des ateliers d'artistes via ce dispositif
- Journées régionales de portes ouvertes d'ateliers, pour renforcer la proximité avec les habitant·es

Échanges et propositions sur les formes de représentation



Un groupe de participant·es échange sur la représentation des artistes landais·es

Ce qui rassemble

- Volonté de se structurer à l'échelle du département via une entité capable de porter des revendications, coordonner les initiatives, et représenter la pluralité des artistes.
- Recherche d'une gouvernance collective et fonctionnelle, combinant : des rôles tournants, une distribution claire des responsabilités (comptabilité, veille, communication, etc.) et un rejet des formes autoritaires et des logiques d'égo.
- Nécessité de créer un socle commun, via une charte ou un manifeste des droits des artistes.
- Besoins matériels :
 - Temps rémunérés ou défrayés pour les engagements collectifs,
 - Outils numériques communs pour la circulation de l'information
 - Rencontres sectorisées et régulières, avec des temps forts à l'échelle départementale.



Les participant·es synthétisent leurs échanges, avant de les restituer à l'ensemble des groupes

Propositions concrètes et partagées

- Structuration à une échelle territoriale et humaine :

Répartition en 2 à 4 zones, correspondant à la géographie du département et à la diversité des publics et des enjeux. Un·e référent·e par secteur, désigné·e par les pairs (plutôt que par élection) et/ou tournante - avec une indemnisation prévue pour ce travail de coordination et de représentation.

Obligation d'une structure morale pour obtenir subventions, reconnaissance et accès à des dispositifs.

Formes évoquées : Association (souple, collective), SCOP (forme coopérative, adaptée à une gouvernance tournante), branche d'un collectif régional pré-existant (ex. ASTRE, COREPS).

- Outils de coordination :

Plateforme centralisée (comme *Circle*, *Telegram*, *Discord*) pour centraliser les contacts, ressources, infos, propositions et retours ; mais aussi pour garantir un accès égal à l'information, en limitant la perte dû aux intermédiaires.

Manifeste et charte de valeurs à rédiger collectivement afin de créer un cadre d'engagement clair, non-hiérarchique et de permettre un rattachement volontaire et conscient à un projet collectif.

Temps de rencontre conviviaux réguliers, par zone mais aussi à l'échelle départementale. Des pistes ont émergé telles que des résidences d'artistes organisées par les artistes, des rendez-vous avec les habitant·es, une journée des artistes.



Un participant restituant les échanges de son groupe à l'ensemble des groupes.

Spécificités de chaque groupe

Groupe 1 (artistes) : Accent sur la gouvernance partagée (rôles tournants/ partage des compétences), sur la création d'un manifeste des droits des artistes, et sur le partage des réseaux individuels pour créer une force collective.

Groupe 2 (artistes) : Insiste sur la nécessité d'une forme morale. Recense des structures à potentiellement intégrer (COREPS, Astre) ou des formes à construire (SCOP, Association), invite à prendre conseil juridique et à s'inspirer aussi de filières non-artistiques.

Groupe 3 (artistes) : Complémentarité entre outils numériques (Circle) et rencontres en physique régulières (par secteur et à l'échelle départementale). Des référent·es qui animent les secteurs et coordonnent. Développer le lien entre ce territoire et la culture (création de lieux, résidences, événements réguliers).

Groupe 4 (artistes) : Met l'accent sur la fédération avec d'autres professionnel·les, la voix des absent·es, les freins matériels et temporels, et suggère un système de désignation plutôt qu'une élection, avec rémunération des représentant·es.

Groupe 5 (structures et institutions culturelles) : Nécessité d'une forme morale (permet financements et légitimité). Souligne le rapport ambivalent aux politiques, entre une dépendance et la nécessité de garder publique la culture. Souhaite une banalisation de la place de l'artiste dans la société (par l'éducation et l'omniprésence des artistes), possible grâce à la *Continuité des revenus*.



La rapporteuse prenant des notes

Abrégé des propositions

- Le territoire est divisé en plusieurs zones. Importance d'avoir des référent·es pour animer et représenter la diversité des artistes
- Outils partagés (plateforme numérique et charte commune) et rencontres régulières
- Structures légales à créer ou intégrer, pour faciliter l'accès à la reconnaissance et aux ressources
- Considération pour la diversité des moyens, rythmes, et priorités de chacun·e

Coordonnées des référentes locales

- Anne Battoue: 06 81 80 28 57 / contact@annebattoue.com / Mont-de-Marsan
- Evelyne Domingues: 06 23 05 16 88 / evelyne.domingues@gmail.com / Luglon
- Julie Espiau: 06 45 27 99 28 / julie.espiau@gmail.com / Luglon
- Isabelle Georges: 06 34 16 54 10 / issart33@yahoo.fr / Biscarosse

ANNEXES

LE BLOC-NOTES

9 h - Les artistes arrivent progressivement, café et pastis landais les attendent au comptoir. Certain-es retrouvent des connaissances, naviguent de groupe en groupe, rient, se montrent des images sur le téléphone.

D'autres s'installent à une table ou restent debout et attendent. Je me positionne près du comptoir, à un niveau intermédiaire : ni devant ni derrière le bar, j'espère ainsi que les anxieux.ses viendront me voir.

J'approfondis l'échange avec deux artistes, autodidactes et en lien avec l'art-thérapie. Iels sont venus pour « faire du réseau » et, je crois, essayer des stratégies pour déployer de leur travail :

« C'est ma cousine qui m'a encouragé à venir. J'ai besoin de rencontrer du monde, d'avoir de nouvelles opportunités. Faut que je sorte le travail de moi, que j'ai un endroit d'adresse aux autres. » *

« Je leur ai proposé un projet super pertinent au niveau pédagogique et les institutions ne m'ont jamais répondu. Pourquoi ? C'est quoi leur rapport à l'art ? Ils s'en foutent ? C'est quoi leur fonctionnement ? »

10 h - La concertation commence. Sabine et Guillaume s'installent face aux participant.es, micro en main, PowerPoint projeté. Je m'installe dans un coin isolé, avec une vue de profil sur le groupe. Iels semblent prendre la concertation très au sérieux : ordi, carnets, classeurs, lunettes. Regards attentifs. Écrire, taper, lire, ranger. Participer. Sabine et Guillaume demandent des volontaires pour lire le contrat de filière ; immédiatement des mains de femmes se lèvent, puis prennent le micro.

11 h - Guillaume et Sabine demandent aux participant.es d'écrire des propositions concrètes sur des post-its ; puis de les coller sur les affiches qui synthétisent le contrat de filière. Des femmes se lèvent et collent leurs propositions. Puis les autres s'agrègent, forment un attroupement devant les affiches. Ça devient un brouhaha, un moment vivant ! Certain.es essaient de lire les propositions, d'autres de coller leur post-it au bon endroit, et des conversations entre voisin.es se forment. Je m'intègre à l'une d'elles. « En général on nous concerte pour dire qu'on peut rien faire pour nous. Qu'est-ce que ça va nous apporter à nous, cette journée ? On est dans des urgences de territoire. On passe une journée là mais on n'est pas rémunéré, ou même défrayés. On est au RSA pour une grande partie. »

11h30 - Les restitutions globales commencent, seuls quelques post-its ont le temps d'être lus. Des participantes me signalent leur frustration, elles auraient envie de tout lire. Je suis heureuse d'entendre leur intérêt pour le réel et les idées des autres, l'envie de se rencontrer. Moi aussi en tant que jeune artiste je ressens le besoin d'échanger sur nos réalités professionnelles. Plus tard dans la journée une participante me dira à propos de cet exercice : « Je pensais que nous les artistes on pensait tous pareil. Mais en lisant les posts-its je me suis dit qu'on n'avait vraiment pas les mêmes problématiques et besoins. »

Sabine, Guillaume, moi et un travailleur de la DRAC apportons des informations concernant les post-it : en tant qu'artiste nos droits collectifs sont déjà redistribués par des sociétés d'auteurs (SAIF, ADAGP). Il existe un recensement des appels à projets, bourses, etc par newsletters (FRAAP). Et ainsi de suite. Nous aurions pu évoquer l'ASS aussi, une aide équivalente au RSA mais plus adapté à notre condition. On manque visiblement d'information sur nos outils et nos droits... Lorsque j'étais au beaux-arts je n'ai jamais entendu parler de cela non, c'est en rencontrant des artistes-militant-es que j'ai eu accès à l'info.

Nos postures restent convenues, les artistes posent des questions, nous y répondons. Je suis certaine que dans la salle d'autres ont aussi des infos à partager avec le groupe. Vivement cette après-midi, que les ateliers soient moins descendants.

12 h - Après la photo de groupe nous commençons l'auberge espagnole. Je les perçois plus détendue : en passant de plat en plat, de groupe en groupe, les participant.es se rencontrent, échangent sur leurs conditions et problématiques. Les discussions fusent. Certain.es me parlent de leur condition d'artiste-mère, d'artiste porteuse de handicap, d'artiste isolé.e, d'artiste arrivant sur le territoire...

« Dans ma région je ressens comme des castes. Un truc super difficile à traverser. Selon les styles, etc. »

« Comment se rencontrer quand on arrive dans un nouvel endroit ? Qui sont nos interlocuteurs lorsqu'on arrive ? On ne nous répond pas. On se sent complètement isolé. C'est difficile de construire une nouvelle communauté d'artiste. Faudrait proposer des choses aux nouveaux.elles arrivant.es : par exemple une expo collective pour eux, pour montrer leur travail et faire du réseau. Et puis rencontrer d'autres professionnelles, d'autres disciplines, ça produit des échanges riches. Créer de l'hospitalité artistique ! Déjà se sentir exister, on est seuls. Alors qu'on a envie et besoin de faire communauté. »

« Dans les Landes il n'y a rien, on est obligé d'aller ailleurs pour exposer, dans d'autres régions. »

14 h - De retour au travail les échangés persistent, de nouveaux liens semblent s'être créés. Les artistes finissent par se répartir en groupe et s'installent à l'étage, je me joins à l'un d'eux.

Iels m'expliquent s'être mis ensemble car tous.les ont des impératifs horaires - comme aller chercher leurs enfants. La question du temps, de la disponibilité est une contrainte récurrente pour elleux : iels ont des engagements associatifs forts, leur profession les passionne mais les plonge dans la précarité, alors qu'iels ont une vie personnelle à assumer, comme les autres travailleur.euses.

« On a déjà tellement de trucs à faire dans nos vies. On n'a pas le temps de faire de la représentation.

Être bénévole ce n'est plus possible, on n'a pas les finances pour.

Avant les gens avaient le temps et l'argent pour ça. Et puis ils se réunissaient, mais le numérique a brisé un truc, les gens ne sont plus disponibles pour se fédérer.

Jusque-là on nous concertait pour nous dire qu'on pouvait rien faire pour nous. C'est la première fois qu'on nous demande notre avis. Mais est-ce que ça va être entendu ? L'important c'est que ça donne lieu à des actions. »

16 h - Tous les groupes se réunissent pour rapporter leur travail. Les prises de paroles s'enchaînent, on continue d'absorber les mots et les idées, malgré la fatigue d'une dense journée de travail.

17 h - Nous clôturons cette journée, par un verre avec les artistes de l'atelier-logement et une participante. Je trouve sur leur table deux revues qui m'étaient inconnues : *Culture et Recherche* ainsi que *L'observatoire – La revue des politiques culturelles*.

* aucune citations n'est issue d'enregistrements, elles proviennent de mes notes et souvenirs.

POST-IT

Propositions presque brutes, avant synthèse

AXE I-

→ Que tous les acteurs (mairies, départements, institutions, structures accueillantes) utilisent le référentiel de rémunération produit par Astre/que ce soit la loi.

→ Que France Travail reconnaisse le statut d'artiste-auteur, au même titre que le statut d'auto-entrepreneur.

→ La reconnaissance par France Travail du travail de recherche fait par l'artiste (qui ne peut se calculer depuis un critère de rentabilité)

→ Que la rémunération considère l'entièreté du temps passé (création, montage d'expo, médiation,...)

→ Une aide directe versée par la communauté de commune/département de résidence de l'artiste. Elle pourrait s'incarner dans un appel à projet simplifié, pour 20/30 artistes par an.

→ Des contrats et compensations semblables à celles des intermittents du spectacle.

→ Un barème de rémunération pour les jeunes artistes différents de celui des artistes reconnus et soutenus.

→ Adoption du projet de loi pour la Continuité des revenus, d'un système proche de l'intermittence

→ L'accès aux droits d'auteur, par assimilation à la SACEM.

→ Des ateliers gratuits ou à faible coût

→ Une aide pour accéder à un atelier (location/ acquisition) et non pas que à son aménagement.

→ L'ouverture de nouveaux ateliers partagés, sur tout le territoire.

→ Ouvrir des « systèmes d'échanges locaux » pour mettre en commun les outils. Cela éviterait notamment le gaspillage de matériaux.

→ Soutien aux artistes qui n'arrivent pas à s'adapter au langage institutionnel (notamment avec la demande d'une projection, plutôt qu'une réalisation.)

→ Pouvoir identifier les personnes ressources du département concernant la rémunération, les outils et les connaissances juridiques + administratives. Un poste dédié et un site ressource ?

→ Que les acteurs aient une meilleure connaissance des réalités des métiers de chacun

→ Que les élus viennent rencontrer les artistes.

→ Points/Antenne Infos/ressources régionales donnant les points de repère territoriaux/sociaux et techniques ; ainsi que des listes d'artistes, de collaborateurs/diffuseurs et des contrats type.

→ Penser l'accueil des nouveaux artistes dans la région : par des propositions d'expositions qui les visent particulièrement et qui leur permettent de rencontrer les autres artistes.

→ Des propositions de création sur le territoire, et qui soient justement rémunéré

→ Aide directe/tarifs spéciaux pour le transport des artistes et des œuvres

→ Soutien à l'exposition en dehors de sa région/de son pays

→ Créer des « home-exange » entre artistes.

→ Système de marrainage/parrainage entre artistes expérimentés et débutants.

→ Qu'une charte informant les droits des artistes soient à signer avant le début d'un travail.

→ Que l'on puisse faire du commun avec les autres secteurs culturels

→ L'intégration des artistes autodidactes, notamment dans l'attribution des subventions et dans les rémunérations

→ Sensibiliser à la valeur de l'art et à son utilité sociale.

AXE II-

- Pôle ressource départementale (information, formation, catalogue des artistes/galerie/institutions)
- Inclure dans le pass culture l'accès à des ateliers d'artistes
- Bureau d'aide et d'information pour chaque département
- Centralisation des informations concernant les dispositifs, résidences, subventions, appels à projets (dans un site internet, une plateforme, etc qui soit claire et synthétique)
- Outil de mise en relation (pour les projets/ressources/interlocuteurs/propositions d'ateliers/interventions dans les lycées pro, CFA), notamment au niveau local. Mise en relation aussi des artistes et industriels ou fabricants locaux.
- Proposition de création sur le territoire, Projet scolaires avec les artistes locaux
- Ouverture de lieux artistiques (type ateliers partagé) hors des grandes villes
- Consultation d'agent d'artiste. Relectures de portfolio, dossiers de candidatures, etc par des professionnels
- Les artistes ne peuvent pas tous remplir des dossiers institutionnels. Qu'il existe une commission de repérage pour les artistes n'étant pas déjà dans les circuits.
- Clarifier les critères définissant un artiste émergent (au-delà de son âge)
- Créer un festival de la scène artistique régionale (mêlant tous les médiums et les styles), qui soit itinérant et intègre notamment les écoles d'arts et les institutions
- S'inspirer de la région Occitanie dans sa capacité à soutenir les artistes
- Coopération avec d'autres secteurs d'activités
- Coopération entre artistes et structures privées, de petite taille et locale, pour toucher un public plus large. (ex. des entreprises prêtes à accueillir des artistes en résidence)
- Collaboration Arts et sciences, notamment par la rencontre entre les universités et les artistes
- Marrainage/parrainage entre un artiste et un élu
- Rencontre des élus chez les artistes
- Un parcours citoyen artistique au niveau municipal
- Campagne publicitaire pour valoriser l'art et la culture, la création et le métier d'artiste
- Faire le lien entre les artistes et la population, notamment des territoires prioritaires ou enclavés
- Résidence dans un lieu et exposition de restitution dans un autre (ex. résidence avec Rur'Art et exposition au Frac) = mobilité des projets sur tout la régional
- Pour les artistes ayant du mal avec les codes institutionnels, leur proposer davantage que des petits boulots dans les écoles.
- Favoriser, aider à l'émergence d'ateliers partagés qui soient à moindre coût
- Aide/tarifs spéciaux pour la mobilité des artistes. Notamment pour des visites culturelles et la rencontre avec d'autres artistes
- Création d'un bail particulier pour les artistes, voir espace d'ateliers gratuits facilitant l'accès à des bâtiments, même délaissés, abandonnés
- Résidence gérées par des artistes – afin de faciliter les échanges et la rémunération
- Rencontres régulières entre les artistes du département, gérées par un référent

AXE III

- Résidence ou appel à projet ayant pour but de valoriser et faire de la médiation sur les progrès sociaux et le respect de l'environnement/Financé par le Ministère de l'environnement ?
- Repenser l'accueil en résidence de l'artiste-mère et l'inégalité de charge qui pèse sur elle, rendant plus difficile sa carrière d'artiste
- Développement des ressources au niveau local, géré par les artistes et pour les artistes et autre public. Un emploi à mi-temps rémunéré ?
- Des formations aux pratiques écologiques
- Création de lieux éphémères pour la rencontre avec les œuvres.
- Un pass culture qui référencerait les artistes pro, et qui permettrait de visiter les ateliers d'artistes
- Créer un événement annuel d'ouverture d'atelier, destiné au grand public, à une échelle régionale
- Que les œuvres créer respectent une charte environnementale
- Des résidences pour les artistes locaux, qui soient liées à différents établissements/structures/publics.
- Que les publiques rencontrent les artistes dans leurs milieux afin de cerner la différence entre loisirs créatifs/consommation culturelle et pratique artistiques
- Mettre en lien des responsables de secteurs d'activité avec les artistes, pour que ces derniers proposent des expériences artistiques soutenant leur secteur.
- Créer un événement annuel d'ouverture d'atelier, destiné au grand public, à une échelle régionale
- Mettre en lien des responsables de secteurs d'activité avec les artistes, pour que ces derniers proposent des expériences artistiques soutenant leur secteur.
- Étendre le pass culture à tous les individus
- Faire des présentations de projets artistiques lors des rencontres professionnelles annuelles de Astre
- Des référents locaux (ne venant pas d'institutions) qui organisent la rencontre entre les artistes, aurait pour mission de les sortir de l'isolement
- Dans les « déserts culturels » rendre gratuit l'accès à la culture, via plus de subventions.
- Réfléchir au niveau étatique à la place de l'IA dans l'art
- Que l'art s'intègre dans les autres secteurs d'activité
- Considérer les handicapés, dans les réflexions sur l'accès à la culturel

GROUPES

Notes brutes prises par les groupes concernant les formes de représentations adaptées aux Landes

GROUPE ARTISTES 1

Synthèse de nos expériences dans les collectifs :

- penser en tant que collectif et non par le prisme de l'égo

- Créer une charte (manifeste des droits des artistes → légiférer)

- Importance d'une gouvernance – chacun son rôle qui peut être défini par des affinités et compétences ou rôle tournant

Hiérarchie > horizontalité

Attention à la place de l'égo

Comment le collectif peut permettre de défendre nos droits auprès des institutions et politiques.

* les travaux des groupes permettent de consolider et co-construire

* cohésion / réflexion

*une rencontre bi-annuelle serait prometteuse.

- Que peut-on porter collectivement :

- idée / valeurs / travail / pratique.

- Décideur - gouvernance - charte.

- Hiérarchie ? Horizontalité ?

- "Comptabilité tournante" (idée) → à appliquer à d'autres postes.

- Chacun en fonction de ses compétences.

- Le collectif apporte des opportunités.

- Tutorat non-institutionnel par nos pairs.

- Plateforme centralisée.

- Réseaux.

- Manifeste des droits des artistes.

- Responsabilité.

MÉCÉNAT.

What is gender (collectif)

Le collectif :

- Penser en tant que collectif et non par le prisme de l'égo.

- Créer une charte.

- Respect et humilité.

- Contexte urbain ?

Contexte d'espace ?

- Porter une idée collectivement.

- Importance d'une gouvernance (→ charte).

- Chacun son rôle, un rôle bien défini

Gouvernance qui tourne, qui change

Exemple même pour comptabilité (responsabilisation)

Et partage de compétences au sein de collectif

Le collectif amène des opportunités, des RÉSEAUX. Plus de sollicitation, plus de poids médiatique.

L'information circule plus rapidement.

On a une vision de l'autre sur ce qu'il fait.

Le réseau dans le collectif se greffe au réseau de chacun.

- Collectif What is Gender

- Lycée Agricole + asso sur l'art : Péibios

- Jardins de Chaumont / Loire

- Mairie de Bordeaux notifiant les street-artistes

Collectif :

- Respect

- “Sauf Bayan” Saougnac et Pruet

- Importance de la gouvernance → charte

- Comptabilité : tout le monde y passe

- On se “nourrit” du réseau de chacun

- Plateforme centralisée

- Rédiger un manifeste des droits de l'artiste

GROUPE ARTISTES 2

STRUCTURE POSSIBLE

* Scop

- Voir pour recherche fond européen (5)

QUEL TYPE DE STRUCTURE ?

- ASSOCIATION POSSIBLE

* DEVENIR UNE BRANCHE DÉJÀ CONSTITUÉE

* COREPS COMITÉ RÉGIONAL

→ AMÉLIORATION RÈGLES

→ PRÉVENIR DÉSAMORCER CONFLIT

→ CO-CONSTRUCTION DIALOGUE SOCIAL

⇒ 24 représentants dont deux dans chaque département → Exemple de la concertation. Comparaison/ Devenir une agence

*12 RENCONTRES (24 REPRÉSENTANTS)

* EXEMPLE MODÈLE ASTRE :

2 SALARIES (FORME ASSOCIATIVE)

97 MEMBRES ASTRE

→ BUDGET EN AUGMENTATION

PARTENARIATS DÉPARTEMENT

MEMBRE DE ASTRE 6 REPRÉSENTANTS

Connaître nombre artiste en aquitaine

→ Proposition conseil juridique

→ voir mode d’élections de structuration

Mais forme morale obligatoire !

→ Comité de veille

→ 40000 artistes cotisants

10000 artistes indépendants

→ Représentativité dans les autres métiers (Comment pouvoir comparer – syndicats – connaissance personnelle)

GROUPE ARTISTES 3

1) Collectif pour expo – Art « environnemental »

→ marchait bien / Groupe s’est délité car difficultés (sortaient des beaux-arts/ trop jeunes)

ARTELANDES

Organisation par territoire

Le souci des Landes

Peu de lieux

Pas de culture de l’artiste

Village artiste l’été

Vrai parcours artistique

Musée Despuau = pourquoi ne peut-on pas y exposer ?

2) Collectif

→ pas de chef. Collaboratif. Participation

→ se reconnaître sur les valeurs avec un contrat d’engagement

Un chef pour 100 artistes... 1 contrat pour tous les artistes, des valeurs communes.

Journée nationale des artistes

13 14 septembre

pour les adhérents Maison Des Artistes → artistes, structures

Créer un groupe avec des territoires / secteurs (vers bordeaux/ côté rural)

Développer des lieux de résidence chez les artistes, dans les bâtiments inoccupées

Avec un référent par secteur qui met des actions en place

Créer un outil en ligne → Utiliser l’appli Circle

Rencontres en physique par secteurs. Et une fois de temps en temps par département.

Prévoir des rdv avec la population.

GROUPE ARTISTES 4

Qu’est-ce qui nous rassemble ? Notre type de public, nos mobilités. Le département se divise en 4, donc il n’y a pas les mêmes problématiques et intérêts.

Fédération des luttes avec les autres professionnels de la culture.

Comment on porte la voix des absent.es ? De ceux qui n’arrivent pas à s’introduire dans les codes institutionnels.

Besoin d’un défraiement pour se retrouver. On a des problèmes de temps et de moyens. On a besoin d’action plutôt que de concertation.

Préférer un système de désignation des représentations (plutôt que d’élection). Où envisager des représentation tournantes. Un système de désignation implique de se connaître. Il faut rémunérer les représentants.

Comment éviter la perte d’information due au fait d’être représenté.. et donc de passer par des intermédiaires ?

GROUPE STRUCTURES ET ADMINISTRATIONS CULTURELLES 5

2) Association place des arts à Bazas → montage en asso pour promotion et événements. Point négatifs : les politiques, les volontés

Art et Tecera : difficulté de légitimité par rapport aux propositions.

Le public se pose la question de la légitimité des propositions.

La part de responsabilité dans les propositions

Annuaire : sur proposition, volontaire. Suis-je légitime à m’y renseigner ? Cet annuaire est-il légitime, ne venant pas des institutions ?

Pas de validation des pairs, des institutions...

Attention car initiatives personnelles.

Attention.. Il faut toujours entrer dans les cases.

Question de confiance. Si pas de direction artistique la Drac impose ses artistes.

Le positif du collectif : se retrouver, partager, travailler autrement ensemble.

Le négatif : une masse de travail ++

→ Obligation de se constituer, asso, collectif → accès aux financements et légitimité

→ Dépendance aux volontés politiques → aléatoire

→ solutions : aides privées, mécénat

Mais c’est quand même une mission de l’état et des collectivités de soutenir la culture.

Les artistes pour la concertation